

AUTORISATIONS PARENTALES – TALON RI

Afin de permettre l'accueil de l'enfant pouvant fréquenter les services de cantine ou de garderie durant sa scolarité

Personnes habilitées à récupérer l'enfant

Nous, soussignés,
(nom-prénom du père).....
(nom-prénom de la mère).....
agissant en qualité de père, mère et/ou tuteur-trice
demeurant à

Déclarons que sont habilitées par nous à venir chercher notre enfant à la garderie périscolaire de l'école publique de St Fortunat les personnes majeures dont les noms, prénoms et numéros de téléphone suivent :

.....
.....
.....
.....

Pour les élémentaires uniquement

Nous soussignons

Autorisons /N'autorisons pas

notre enfant (nom et prénom)à quitter seul la périscolaire,

- Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie périscolaire
- Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la restauration scolaire
- Autorise la publication de photo de mon enfant dans le cadre des activités

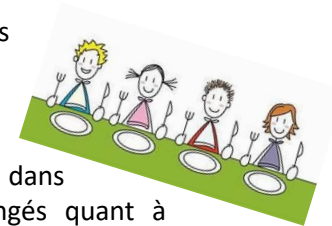
Lu et approuvé le Signature(s) du ou des parents

Chers parents

Une année se termine pour les enfants, une nouvelle se prépare.

A la rentrée de septembre, la Mairie Saint-Fortunat a en charge la gestion complète de votre périscolaire.

Sandrine, Véronique et Marie-Anais accueilleront vos enfants à la garderie périscolaire et à la cantine, comme habituellement aujourd'hui.



Les enfants de la maternelle au CM2 seront accueillis dans l'école de Saint-Fortunat. Les horaires sont inchangés quant à l'accueil scolaire ou périscolaire.



La rentrée aura lieu le **lundi 02 septembre 2024**.

Pour le renouvellement des inscriptions, **la fiche d'inscription et les autorisations parentales (deuxième page de cette plaquette) sont à retourner complétées et signées dans les meilleurs délais** en

Mairie de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux.

Le règlement est téléchargeable sur votre portail Famille.

Et bien sûr...PENSEZ à inscrire vos enfants à la cantine pour la rentrée avant le jeudi 31 Août sur le Portail Famille.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et un bel été,
A bientôt, en septembre,

Saint-Fortunat sur Eyrieux le 08 avril 2024
Elue en charge des affaires scolaires,
Carine AYMARD

QUELQUES RAPPELS

- Les inscriptions se font **le jeudi avant minuit pour la semaine suivante à la cantine et jusqu'à 16h le jour J pour la garderie**, par le biais du site internet, <https://eticket-app.qiis.fr/>
- Si vous connaissez votre planning à l'avance, **vous pouvez inscrire votre enfant au mois ou pour l'année entière**...vous pourrez toujours modifier d'une semaine à l'autre si besoin,
- En cas **d'absence de dernière minute** de votre enfant, merci d'en informer le secrétariat,
- Prenez le temps de vérifier votre **assurance en responsabilité civile**,
- **Tickets de cantine et de garderie sont en vente sur le site <https://eticket-app.qiis.fr/>:**
 - Ticket de cantine : 4,50 €
 - ¼ heure garderie : 0.50 €
- Les **horaires de la périscolaire** sont Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi, à partir de 07h30 le matin, et jusque 18h30 l'après-midi.



NUMEROS UTILES :

Secrétariat : 04 75 65 23 96
 Ecole : 04 75 65 26 41
 Garderie : 04 12 04 30 38
gestionperiscolaire@saintfortunat.fr

Enfant :

Nom :Prénom :
 Date de naissance :à.....Sexe : F ou M
N° de tél en cas d'urgence :Mail de contact :

Classe :

FICHE SANITAIRE

Vaccinations :

Je soussigné(e).....responsable de l'enfant ci-dessus nommé atteste que les vaccinations de celui-ci sont à jour. En cas de contre-indications, merci de joindre un certificat médical.



Signature

Renseignements médicaux :

- 1 – Si votre enfant suit un traitement médical permanent, merci de bien vouloir joindre un certificat spécifiant le protocole à mettre en place, ou P.A.I
- 2 – Si votre enfant a des allergies, porte des prothèses (lunettes, appareils auditifs...) ou à d'autres contre-indications, merci de préciser lesquels et la conduite à tenir :

.....

Je soussigné(e).....responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait leà

Signature



.....Feuillelet à découper selon les pointillés et à remettre à la MAIRIE.....